

Rapport annuel d'activités 2016

Baloise Vie Luxembourg S.A.

Société Anonyme

Sommaire

Sommaire	3
Conseil d'Administration / Membres de la Direction	5
Rapport de gestion	7
1. Évolution de l'activité	8
2. Politique de placements	9
3. Répartition du résultat	9
4. Évènements postérieurs à la clôture	9
5. Gestion des risques	9
6. Activités de recherche et de développement	11
7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres	11
8. Informations relatives aux succursales de la Société	11
9. Perspectives	11
Rapport d'audit	14
Comptes annuels	17
Bilan	17
Comptes de profits et pertes	20
Annexe aux comptes annuels	23

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
MEMBRES DE LA DIRECTION**

Conseil d'Administration

Membres de la Direction

Conseil d'Administration

Peter Zutter	Président, Administrateur
Jan De Meulder	Vice-Président, Administrateur
Romain Braas	Administrateur - Directeur Général
André Bredimus	Administrateur
Gert De Winter	Administrateur
German Egloff	Administrateur
Andreas Eugster	Administrateur
Daniel Frank	Administrateur
Claude Meyer	Administrateur
Alain Nicolai	Administrateur
Henk Janssen ¹	Administrateur
Laurent Heiles ²	Administrateur

Membres de la Direction

Romain Braas	Administrateur - Directeur Général
Daniel Frank	Administrateur - Directeur
Claude Meyer	Administrateur - Directeur
Laurent Heiles ³	Administrateur - Directeur
Alain Nicolai	Administrateur - Directeur

¹ Administrateur depuis 25 février 2016 avec effet au 1^{er} janvier 2016.

² Administrateur depuis 25 février 2016 avec effet au 1^{er} janvier 2016.

³ Administrateur - Directeur depuis le 1^{er} janvier 2016.

Rapport de gestion

Assemblée Générale de **Bâloise Vie Luxembourg S.A.**
Société Anonyme

Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous avons l'honneur de vous présenter le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion s'y référant.

Dans la continuité de l'année antérieure, 2016 a été marquée par toute une série d'évènements au sein de la communauté européenne, ainsi qu'à l'échelle internationale. En effet, le vote en faveur du Brexit, la démission de David Cameron, premier ministre anglais, les élections Outre-Atlantique, les évènements climatiques ainsi que l'insécurité grandissante liée aux actes terroristes ont favorisé un climat d'incertitudes incitant le FMI à revoir ses prévisions 2016 à la baisse. Ces imprévus ont d'ailleurs causé de fortes perturbations auprès des bourses mondiales et engendré des révisions à la baisse des prévisions de croissance. Nous parlons d'environ 0,1% de croissance mondiale en moins à l'annonce du Brexit.

Par ailleurs, la fuite des Panama Papers et les nombreux scandales financiers en avril 2016, ont imprégné ce climat d'insatisfaction et de tension sociale. Dans ce contexte, les obstacles au développement de l'économie en 2016 semblaient prendre davantage d'ampleur.

Heureusement cela n'a pas été le cas et les conséquences se sont limitées aux prédictions du FMI, soit une croissance mondiale annualisée de 3,1% pour 2016.

Avec un enrichissement en volume de près de 3,7%¹ le Luxembourg tire son épingle du jeu. En effet, il se classe désormais à la première place des pays au plus gros PIB par nombre d'habitants, avec environ 106 500 EUR par individu, devant la Suisse et le Qatar.

En ce qui concerne l'emploi au Luxembourg, le STATEC annonce un «niveau record des tensions sur le marché du travail», ce qui en réalité traduit un taux de chômage de 6,4% en baisse de 0,4% par rapport à 2015.

Le taux d'inflation ainsi que les taux d'intérêt sont une année

de plus restés relativement bas, respectivement à 0,5%² et 3,0%. Les variations de ces taux, substantivement dépendants des prix de l'énergie, ont connu la même tendance que les produits pétroliers jusqu'en septembre 2016. Récemment, la tendance s'est inversée et les prix de ces produits sont en hausse de 2,9%. Si ce penchant se poursuit, cela devrait avoir une incidence positive directe sur l'évolution du taux d'inflation.

Evoquer ces quelques agrégats économiques nous permet, non seulement de mieux cadrer l'environnement et le marché dans lequel nous proposons nos produits et services, mais aussi, de mieux évaluer les bonnes performances de Bâloise Vie Luxembourg pour son exercice 2016.

Le Commissariat aux Assurances, dans un communiqué de presse paru en décembre sur les chiffres du secteur de l'assurance directe, titre: «Un exercice 2016 en demi-teinte». Alors que l'assurance non-vie continue sa progression (+14,7% par rapport au 4^{ème} trimestre 2015) avec une croissance annuelle de 3,6%, en assurance-vie, les primes diminuent (-12,6% comparativement au même trimestre de l'année antérieure) et enregistrent une baisse globale de 3,8% sur l'année 2016, conséquence quasi certaine d'une période prolongée de faibles taux d'intérêt et d'inflation.

Dans ce climat mitigé Bâloise Vie Luxembourg, par des choix stratégiques judicieux, a pu limiter l'impact de certains phénomènes et anticiper des opportunités offertes par des secteurs en plein développement sur son marché.

Le présent rapport témoigne ainsi de la justesse des orientations prises, tant en matière d'activité que d'investissement. De même, la gestion des risques est un élément fondamental pour garantir la stabilité de notre entité et répondre aux exigences légales grandissantes. Aussi, s'orienter vers l'innovation, la recherche et le développement sont des priorités pour toujours mieux s'adapter à l'évolution du marché et surtout aux attentes de nos clients.

¹ Selon le STATEC la croissance effective du PIB en volume était de 3,7% en 2016, chiffres repris dans le BILAN COMPÉTITIVITÉ 2016 de l'Observatoire de la compétitivité titré *Vers une croissance qualitative*.

² Les spécialistes tablent sur un taux d'inflation entre 1,8% et 3,0% pour favoriser l'indexation des salaires et inciter les ménages comme les entreprises à investir.

1. Évolution de l'activité

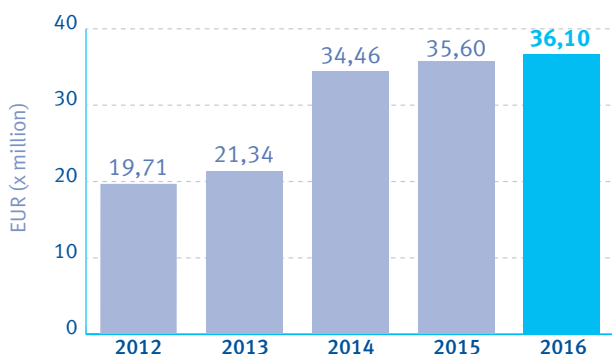
Le chiffre d'affaires total atteint 1 052 milliards EUR contre 1 058 milliards EUR en 2015, soit une légère baisse de 0,6%.

Evolution de l'encaissement - Les produits traditionnels

Les produits **traditionnels** que nous vendons à des clients individuels tant sur le marché domestique que dans les régions frontalières via notre réseau local d'agents et de courtiers, nous apportent un chiffre d'affaires de 36,1 millions EUR, soit une augmentation de 1,4% par rapport à 2015.

Notons, cependant, que même si le chiffre d'affaires est globalement en progression raisonnable, nous constatons une différence significative entre les produits Epargne et les produits Risques. En effet, l'encaissement en Epargne diminue de 2,4% ce qui s'explique principalement par le contexte des taux d'intérêt historiquement bas, un frein certain à la commercialisation de ce type de contrats. Les produits d'assurances Décès, par contre, évoluent favorablement en augmentant de 14,9% par rapport à 2015.

Evolution de l'encaissement Marché local - Produits traditionnels

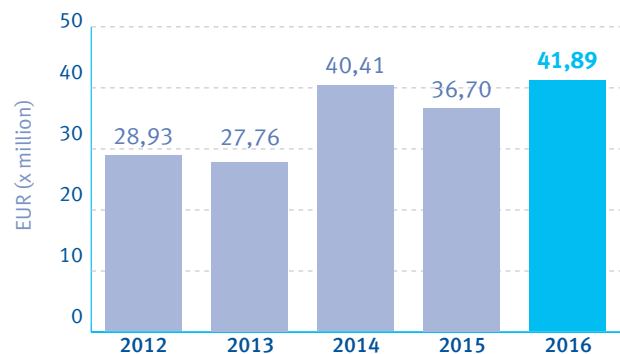


Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – produits traditionnels

Evolution de l'encaissement - Assurance Groupe

Sur le marché de l'**Assurance Groupe**, le chiffre d'affaires en 2016 augmente de 14,1% pour atteindre 41,9 millions EUR. Notons que l'encaissement progresse surtout au niveau des garanties Retraite où nous constatons une augmentation de l'ordre de 33,7% par rapport à 2015.

Evolution de l'encaissement Marché local - Assurance Groupe

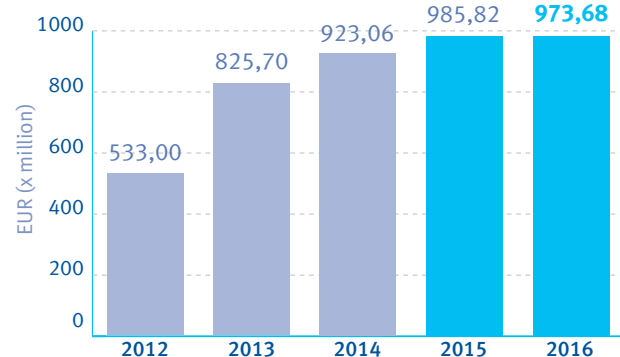


Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices – Assurance Groupe

L'évolution de l'encaissement - Libre Prestation de Services

L'encaissement des **produits financiers liés à des fonds** vendus en Libre Prestation de Services à partir du Luxembourg vers plusieurs pays européens reste stable. Ainsi nous passons de 985,8 millions EUR en 2015 à 973,7 millions EUR en 2016, d'où cette légère diminution de 1,2%.

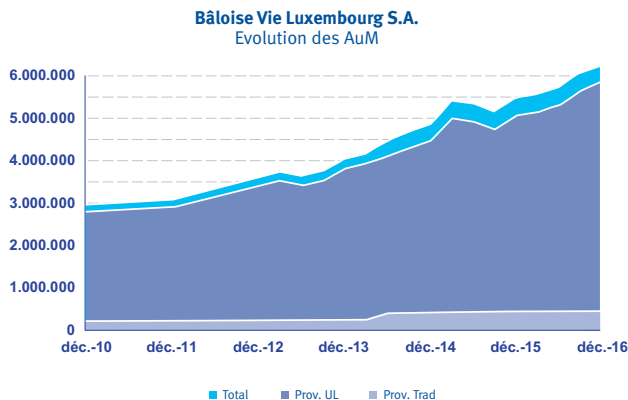
Evolution de l'encaissement Libre Prestation de Services



Evolution de l'encaissement sur les cinq derniers exercices

Evolution des provisions techniques

Les **provisions techniques** pour les risques de placement qui sont supportés par le preneur d'assurance s'élèvent à 5 850 millions EUR et sont ainsi en progression de 16,2% par rapport à 2015. Les provisions techniques pour les produits traditionnels atteignent près de 461,5 millions EUR, soit une hausse de 7,2%.



Evolution des provisions techniques depuis fin 2010

Le résultat technique de l'année est conforme aux attentes, aucun sinistre important n'a en effet affecté les résultats.

2. Politique de placements

La politique financière est orientée suivant une structure de référence se composant de 4,0% d'immeubles, 6,7% d'actions de fonds et d'autres valeurs mobilières à revenu variable, 84,6% d'obligations, 2,0% de senior secured loans, 2,6% de liquidités et 0,1% de prêts. Au 31 décembre 2016, on observe un dépassement du seuil de référence au niveau des titres obligataires et un niveau de liquidité plus élevé ce qui est dû à des investissements en immeubles prévus en 2017. Le pourcentage des immeubles et celui des actions sont ainsi en dessous des seuils de référence. Par ailleurs la Société ne détient pas de senior secured loans ce qui est dû à un décalage des investissements en 2017.

Valeur marché en millions d'euros	2016	%	2015	%
Immeubles	10,8	1,9 %	10,6	2,0 %
Actions	19,6	3,4 %	18,5	3,5 %
Obligations	512,6	89,2 %	484,3	91,8 %
Fonds d'investissement	0,0	0,0 %	2,7	0,5 %
Autres valeurs mobilières à revenu variable	1,6	0,3 %	1,8	0,3 %
Liquidités	30,2	5,2 %	9,7	1,9 %
TOTAL	574,8	100,0 %	527,6	100,0 %

3. Répartition du résultat

Répartition du bénéfice (en EUR)

Le résultat disponible pour l'exercice 2016 est de 35 422 368,34 et s'établit comme suit:

- report antérieur: 24 430 847,43
- bénéfice de l'exercice: 10 991 520,91

La proposition du Conseil d'Administration pour la répartition du résultat disponible se présente donc comme suit:

- paiement d'un dividende de 130,0 EUR aux 54 790 actions: 7 122 700,00
- dotation à la réserve légale: 549 576,05
- report à nouveau: 27 750 092,29

La **marge de solvabilité** atteint 156,3% contre 164,6% en 2015 et est en baisse de 5,0%.

4. Évènements postérieurs à la clôture

A notre connaissance il n'y a pas eu d'évènements importants depuis la clôture de l'exercice qui affecteraient de manière significative les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2016.

5. Gestion des risques

Pour la gestion de nos risques, nous appliquons les standards du Groupe appelés «Baloise Group Wide Risk Management Standards». La cartographie des risques arrêtée par le Groupe se décompose en six grandes catégories de risques: les risques techniques (risques métiers), les risques de placement, les risques de la structure financière, les risques de l'environnement de l'entreprise, les risques opérationnels et les risques stratégiques et/ou risques d'information. Tous les risques que nous avons identifiés sont rattachés à l'une de ces six catégories.

› Les Risques techniques

Ils concernent pour l'essentiel les risques d'assurance et de réassurance.

- Les risques biométriques (mortalité, longévité, morbidité, ...) et souscriptions (rachats, frais, ...) sont globalement maîtrisés via une politique de souscription adéquate et les tables retenues, ainsi qu'à l'aide d'une analyse régulière de la rentabilité et d'une procédure «product management» qui détermine les différentes étapes à suivre dans le processus du développement ou du renouvellement d'un produit.
- Afin de réduire le risque de longévité nous constituons des provisions additionnelles.
- Les risques de réassurance englobent entre autres le risque de défaut d'un réassureur ou la tarification que

nous limitons en prenant recours aux spécialistes de notre Groupe et en nous associant avec d'autres sociétés du Groupe.

› Les Risques de placement

Les risques de placement détaillés ci-dessous, sont analysés et suivis régulièrement.

- Les risques de marché concernent principalement les taux d'intérêt, les actions et l'immobilier. Une politique très conservatrice d'allocation d'actifs nous permet de réduire considérablement notre exposition aux risques de marché. En plus, nous suivons régulièrement l'évolution de nos actifs grâce à un système de reporting mensuel.
- Les risques de crédit ont trait principalement au défaut de contrepartie des émetteurs, réassureurs, intermédiaires et preneurs d'assurance. Nous effectuons le choix des émetteurs et des réassureurs en fonction de leur rating et nous faisons attention au risque de concentration lié. Concernant les intermédiaires et les preneurs d'assurance, il existe une procédure adéquate de recouvrement des créances.

› Dans la catégorie Risques de la structure financière

Nous distinguons les risques de gestion actif-passif et les risques découlant des dispositions prudentielles.

- Ayant confié la gestion de nos actifs propres à une filiale du Groupe, nous suivons avec elle nos risques de liquidité dans le cadre de téléconférences régulières.
- Les risques découlant des dispositions prudentielles concernent surtout le respect des exigences de marge de solvabilité. Grâce à un système de reporting du Groupe nous suivons mensuellement l'évolution de notre marge de solvabilité.

› Les Risques relatifs à l'environnement de l'entreprise

Ils abordent surtout les modifications légales et réglementaires, le marché et les concurrents, les évènements externes et les investisseurs.

- Comme une grande partie de notre chiffre d'affaires provient de la Libre Prestation de Services, nous assurons une veille sur les changements réglementaires dans les pays dans lesquels nous opérons.
- Les évènements externes englobent entre autres les risques systémiques, le terrorisme, le tremblement de terre et l'assurance de l'immeuble que nous détenons. Nous appréhendons principalement ces risques par le truchement de scénarios catastrophes que nous utilisons dans le cadre du Swiss Solvency Test (SST).

› Les Risques opérationnels

Ils comprennent entre autres les risques relatifs à la sécurité informatique, l'interruption d'activité, le risque des ressources humaines, les risques juridiques, les risques de conformité et les risques de processus et projets.

- La sécurité informatique se rapporte à la protection des données et de toute l'infrastructure informatique. Nous disposons d'une procédure de sécurité informatique que tous les employés doivent appliquer et nous en suivons mensuellement l'évolution selon les normes ISO 27001.

- Concernant le risque d'interruption d'activité, un plan de continuité est en place qui nous permettra d'assurer la continuation de nos activités en cas d'indisponibilité des locaux ou de panne informatique grave.
- Le principal risque identifié en ressources humaines est la perte de personnel clé. Nous avons mis en place une politique adéquate d'identification et d'encadrement des talents et autres personnes clés ainsi qu'un plan de succession revu annuellement.
- Nos risques juridiques et de conformité font l'objet d'un suivi régulier par notre Service Juridique et Compliance.
- Les risques de processus concernent essentiellement la non-application de procédures ou l'application de procédures inadéquates. La plupart de ces risques sont sous contrôle grâce à l'efficacité de notre système de contrôle et d'audit interne.
- Les risques liés aux projets concernent les contraintes de ressources, budget ou gains futurs. Lors de réunions mensuelles, le Project Office informe le Comité Exécutif sur l'avancement des projets ainsi que sur leurs enjeux et risques.

› Les Risques stratégiques et/ou Risques d'information

Ceux-ci englobent entre autres le portefeuille des affaires et des projets, le risque d'intégration des entités absorbées, la communication externe et la fiabilité des informations financières. Afin de garantir la fiabilité de nos informations financières, nous avons mis en place un système de contrôle interne (SCI) efficace.

Tous les risques mentionnés ci-dessus font l'objet d'un suivi régulier et sont discutés dans le rapport ORSA. Dans ce rapport, suivant les exigences de la directive Solvabilité II, nous commentons non seulement les risques principaux mais aussi les résultats financiers, la position de solvabilité (Solvabilité II, Swiss Solvency Test), le business plan et un FLOAR (Forward Looking Own Risk Assessment).

Afin d'accroître l'efficacité de notre système de gestion, la fonction Risk Management a pour principales missions la mise en place et le renforcement d'une culture de risques au sein de notre entreprise, l'animation et la coordination du processus d'identification, d'évaluation, de traitement ainsi que de suivi et de pilotage des risques. Deux fois par an, un Key Risk Indicator rapport est créé qui permet la prévention des risques.

Le comité ALCO-RICO, dédié à la gouvernance des risques et à la gestion Actif-Passif, se réunit une fois par trimestre. Une gouvernance claire pour cet ALCO-RICO définit les rôles et les responsabilités de chaque membre, la méthode de fonctionnement et les sujets fixés.

Pour répondre aux exigences de la directive Solvabilité II plusieurs fonctionnements ont été formalisés dans le contexte du pilier II. A cette fin, le Conseil d'Administration a validé le système de gouvernance de risques incluant les politiques Outsourcing, Fit and Proper, Risk Strategy, ORSA, Disclosure et Data Quality.

Un Comité d'Audit, qui émane du Conseil d'Administration et comprend un membre non exécutif et indépendant, tient des

réunions quatre fois par an avec pour principaux sujets: la revue des comptes, l'ORSA, Solvabilité II, le plan d'audit des auditeurs externes et internes ainsi que les résultats des missions d'audit interne et de la Management Letter du réviseur externe.

6. Activités de recherche et de développement

› Innovation R&D

Nous avons au sein de la Baloise opté pour la création d'un poste de Chief Innovation Officer. Ce poste est crucial et même si le panel de son champ d'action est vaste, nous pouvons en dégager deux missions principales:

- **Comprendre les attentes de notre clientèle et y répondre**

Réaliser des études et trouver les solutions novatrices répondant non seulement aux besoins de nos clients, mais aussi, anticiper leurs attentes grâce à une meilleure utilisation des outils de communication.

- **Améliorer les conditions de travail et gagner en productivité**

Elaborer des projets proposant des issues innovantes dans l'utilisation de TIC par notre structure. Le but est simple: utiliser des outils et supports ingénieux pour soulager le travail de nos collaborateurs et gagner en productivité.

› Digitalisation

Baloise voit la révolution digitale en cours comme une opportunité d'enrichir sa culture d'entreprise. En se confrontant aux usages et méthodes issus des startups, Baloise irrigue ses modes de travail: plateformes collaboratives, développement agile, esprit d'initiative et accélération des confrontations au marché pour apprendre et adapter. C'est pour faire vivre cette vision que Baloise s'est dotée d'un Chief Innovation Officer et a rejoint le Luxembourg Open Innovation Club.

7. Informations relatives à l'acquisition d'actions propres

Conformément à l'article 49 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, nous confirmons que la Société n'a pas souscrit à ses propres actions, ni par elle-même, ni par l'intermédiaire d'une personne agissant en son nom propre. La Société n'a pas fait usage de produits dérivés au cours de l'exercice sous revue.

8. Informations relatives aux succursales de la Société

Baloise Vie Luxembourg S.A. ne dispose d'aucune succursale, ni au Grand-Duché de Luxembourg, ni en dehors du Grand-Duché.

9. Perspectives

Au cours de l'année 2017, nous continuerons à développer nos outils informatiques et digitaux, visant une gestion optimale du portefeuille tant par nos entités internes que par nos réseaux externes.

Un fort accent est mis sur la gouvernance d'entreprise, notamment via l'application du cadre légal prévu par Solvency II.

Enfin, nous mettons un point d'honneur à prendre en considération l'ensemble de nos parties prenantes. En interne, un plan de formation des plus complets est mis en place pour soutenir nos employés dans leur volonté de développement. En externe, nous intégrons progressivement nos intermédiaires, clients et partenaires afin d'inclure leurs voix dans la conception de nos produits et services qui pour la plupart leur sont destinés. L'ensemble des projets décrits précédemment, atteste fidèlement notre détermination à comprendre les attentes de nos clients et à les satisfaire.

Nous remercions ainsi tous nos clients et partenaires qui nous font confiance. Notre gratitude va également à nos employés et intermédiaires qui, par leur travail et leur dévouement, nous ont permis de réaliser les bons résultats que nous affichons pour 2016.

En 2017, nous poursuivrons ensemble ce défi Simply Safe afin de toujours garantir à nos assurés une sécurité toute en simplicité.

Bertrange, le 30 mars 2017



Romain BRAAS

Administrateur-
Directeur Général



Peter ZUTTER

Président du Conseil
d'Administration



Ernst & Young
Société anonyme

35E, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg

Tel: +352 42 124 1

www.ey.com/luxembourg

B.P. 780
L-2017 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 47 771
TVA LU 16063074

Rapport du réviseur d'entreprises agréé

Aux actionnaires de
Bâloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme
Luxembourg

Rapport sur les comptes annuels

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des actionnaires du 14 avril 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Bâloise Vie Luxembourg S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2016 ainsi que le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement et la présentation de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique ainsi que de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Opinion

À notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de Bâloise Vie Luxembourg S.A. au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et à la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

Les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 ont été audités par un autre réviseur qui a émis une opinion sans réserve dans son rapport daté du 12 avril 2016.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels et a été établi conformément aux exigences légales applicables.

Ernst & Young
Société anonyme
Cabinet de révision agréé

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' and 'M' followed by a long horizontal stroke.

Jean-Michel Pacaud

Luxembourg, le 13 avril 2017

Comptes annuels

Bâloise Vie Luxembourg S.A
Société Anonyme

Bilan au 31 décembre 2016 (exprimé en euros)

ACTIF	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Actifs incorporels	3.2, 4		
• Frais d'établissement		5 488	7 859
• Concessions, brevets et licences		5 090 694	4 621 688
• Autres actifs incorporels		3 333 646	3 809 882
		8 429 828	8 439 429
Placements			
• Terrains et constructions	3.3, 5	1 443 530	1 776 976
• Autres placements financiers	6		
- Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	3.4	83 955 929	75 571 295
- Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	3.5	434 114 652	426 858 430
- Autres prêts (y compris prêts ou avances sur polices)		1 650 952	1 816 711
- Dépôts auprès des établissements de crédit	3.5	25 000	25 000
		521 190 063	506 048 412
Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux	3.6	5 854 495 452	5 035 036 305
Parts des réassureurs dans les provisions techniques			
• Provision pour primes non acquises		546 541	562 190
• Provision pour sinistres		2 251 346	2 270 025
		2 797 887	2 832 215
Créances	3.7, 7		
• Créances nées d'opérations d'assurance directe			
- Sur les preneurs d'assurance		6 851 595	7 496 793
- Sur les intermédiaires d'assurance		245 538	215 113
• Créances nées d'opérations de réassurance		7 256	7 255
• Autres créances		10 866 112	6 969 700
		17 970 501	14 688 861

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Bilan au 31 décembre 2016 (suite)

(exprimé en euros)

ACTIF (SUITE)	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Autres éléments d'actif			
• Actifs corporels	3.3, 8		
- Installations techniques et machines		3 037	12 669
- Autres installations, outillage et mobilier		137 726	149 148
• Avoirs en banque, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		85 428 340	48 503 701
		85 569 103	48 665 518
Comptes de régularisation			
• Intérêts et loyers acquis non échus		7 496 998	7 669 381
• Autres comptes de régularisation	9	4 313 200	4 219 412
		11 810 198	11 888 793
TOTAL DE L'ACTIF		6 502 263 032	5 627 599 533

Bilan au 31 décembre 2016 (suite)

(exprimé en euros)

PASSIF	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Capitaux propres	10		
• Capital souscrit		32 680 320	32 680 320
• Réserves			
- Réserve légale	11	1 860 937	1 358 676
- Autres réserves		3 000 000	3 000 000
• Résultats reportés		24 430 847	19 271 107
• Résultat de l'exercice		10 991 521	10 045 201
		72 963 625	66 355 304
Provisions techniques	3.8		
• Provision pour primes non acquises	3.8.1, 17.1	3 749 274	3 978 118
• Provision d'assurance-vie	3.8.2, 17.2	435 638 457	406 236 046
• Provision pour sinistres	3.8.3, 17.3	20 295 233	19 046 044
• Provision pour participations aux bénéfices et ristournes	3.8.4, 17.4	1 824 498	1 884 157
		461 507 462	431 144 365
Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance	3.8.5, 17.5	5 854 495 452	5 035 036 305
Provisions pour autres risques et charges	3.9		
• Provisions pour pensions et obligations similaires		6 830	4 361
• Provisions pour impôts		1 342 886	1 041 755
• Autres provisions		4 602 695	4 336 660
		5 952 411	5 382 776
Dettes	3.10, 7, 12		
• Dettes nées d'opérations d'assurance directe		96 857 975	78 500 099
• Dettes nées d'opérations de réassurance		5 002 710	4 047 287
• Dettes envers les établissements de crédit		98 408	76 616
• Autres dettes dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		2 285 398	4 491 996
		104 244 491	87 115 998
Comptes de régularisation	3.11	3 099 591	2 564 785
TOTAL DU PASSIF		6 502 263 032	5 627 599 533

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2016 (exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE	Notes	2016 EUR	2015 EUR
	13		
Primes acquises, nettes de réassurance			
• Primes brutes émises	13, 14	1 051 673 787	1 058 115 595
• Primes cédées aux réassureurs		(4 905 082)	(7 054 641)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	17.1	228 844	(255 557)
• Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs		(15 649)	(10 145)
		1 046 981 900	1 050 795 252
Produits des placements			
• Produits des autres placements			
- Produits provenant des terrains et constructions		569 365	555 994
- Produits provenant d'autres placements		13 601 254	13 575 216
- Reprises des corrections de valeur sur placements		676 238	782 722
- Profits provenant de la réalisation de placements		4 065 347	3 462 651
		18 912 204	18 376 583
Plus-values non réalisées sur placements		220 749 249	154 134 673
Autres produits techniques, nets de réassurance	15	10 143 822	13 942 820
Charge des sinistres, nette de réassurance			
• Montants payés			
- Montants bruts		(363 131 495)	(483 114 559)
- Part des réassureurs		1 327 469	1 185 643
• Variation de la provision pour sinistres			
- Montants bruts	17.3	(1 249 189)	(1 430 743)
- Part des réassureurs		(18 679)	781 106
		(363 071 894)	(482 578 553)
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	17.6		
• Provision d'assurance-vie			
- Montant brut	17.2	(27 918 916)	(22 836 634)
• Autres provisions techniques, nettes de réassurance		(819 399 488)	(590 687 909)
		(847 318 404)	(613 524 543)

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2016 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE-VIE (suite)	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Participations aux bénéfiques et ristournes, nettes de réassurance	18	(1 483 495)	(1 634 075)
Frais d'exploitation nets			
• Frais d'acquisition	19	(21 140 441)	(21 138 334)
• Frais d'administration	3.13	(14 560 521)	(14 037 495)
• Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices		717 403	868 996
		(34 983 559)	(34 306 833)
Charges des placements			
• Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		(5 064 436)	(7 465 326)
• Corrections de valeur sur placements		(693 821)	(863 978)
• Pertes provenant de la réalisation des placements		(1 330 586)	(1 206 875)
		(7 088 843)	(9 536 179)
Moins-values non réalisées sur placements		(30 262 194)	(84 171 228)
Autres charges techniques, nettes de réassurance	16	(712 540)	(537 913)
Produits des placements alloués transférés au compte non technique	3.12	(2 911 064)	(2 717 551)
RÉSULTAT DU COMPTE TECHNIQUE		8 955 182	8 242 453

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

Comptes de profits et pertes au 31 décembre 2016 (suite)

(exprimés en euros)

COMPTE NON TECHNIQUE	Notes	2016 EUR	2015 EUR
Résultat du compte technique		8 955 182	8 242 453
Produits des placements alloués transférés du compte technique	3.12	2 911 064	2 717 551
Autres charges y compris les corrections de valeur		(13 562)	(850)
Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts		11 852 684	10 959 154
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		(861 163)	(913 953)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		10 991 521	10 045 201

Comptes annuels

Bâloise Vie Luxembourg S.A.
Société Anonyme

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2016

Note 1 - Généralités

Bâloise Vie Luxembourg S.A. (la «Société») est une entreprise d'assurances constituée au Grand-Duché de Luxembourg, sous forme de société anonyme, en date du 6 mai 1996.

La Société a pour objet de faire toutes opérations d'assurances et de coassurances dans la branche Vie et toutes opérations de réassurances, ainsi que toutes opérations qui se rattachent à cet objet.

Note 2 - Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi du 8 décembre 1994 telle que modifiée sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La société Bâloise Vie Luxembourg S.A. est incluse dans les comptes consolidés de Bâloise Holding AG, constituant l'ensemble le plus grand d'entreprises dont la Société fait partie en tant que filiale. Le siège de cette société est situé à Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle et les comptes consolidés sont disponibles à cette même adresse.

Note 3 - Résumé des principales politiques comptables

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direction estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière de la Société.

La Société fait des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs dont des anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

Les principales politiques comptables adoptées par la Société sont les suivantes:

3.1 Conversion des postes libellés en devises étrangères

Les actifs et les passifs, exprimés en devises étrangères, sont convertis en euros (EUR) aux taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les transactions de l'exercice, libellées en devises étrangères, sont converties en EUR aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Seuls les gains et les pertes de change réalisés ainsi que les pertes de change non-réalisées sont enregistrés dans le compte profits et pertes.

3.2 Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont évalués au prix d'acquisition historique ou au coût de revient.

3.2 Actifs incorporels (suite)

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux %
concessions, brevets et licences	10 à 25 %
autres actifs incorporels	10 %

La durée d'amortissement de 10 ans correspond à la durée économique du goodwill.

En cas de dépréciation durable, les actifs incorporels font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.3 Terrains et constructions - Actifs corporels immobilisés

Les terrains et constructions et les actifs corporels sont évalués au prix d'acquisition historique. Le prix d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

Les constructions et les actifs corporels dont l'utilisation est limitée dans le temps sont amortis linéairement sur base des taux suivants:

	Taux %
constructions	2 à 10 %
actifs corporels, autres que matériel informatique	10 à 25 %
matériel informatique	20 à 25 %

En cas de dépréciation durable, les terrains et constructions et les actifs corporels immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.4 Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement

Les actions et autres valeurs mobilières à revenu variable sont évaluées au plus bas du coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires et de la valeur de marché. Les corrections de valeur, correspondant à l'écart négatif entre la valeur de réalisation et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

3.5 Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe et dépôts auprès des établissements de crédit

Les obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe sont évaluées au coût d'acquisition historique ou à leur prix de remboursement compte tenu des éléments suivants:

- L'écart positif (agio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est pris en charge de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.
- L'écart négatif (disagio) entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est porté au résultat de manière échelonnée sur la durée de détention du titre.

Au 31 décembre 2016, la part non amortie des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 26 065 433 (31.12.2015: EUR 28 227 868) et à EUR 1 667 660 (31.12.2015: EUR 1 441 923).

Pour l'exercice 2016, l'amortissement des agios et des disagios sur obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe s'élève respectivement à EUR 1 556 975 (31.12.2015: EUR 1 658 229) et EUR 147 986 (31.12.2015: EUR 165 541).

Les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

En cas de dépréciation qui, de l'avis de la Direction, revêt un caractère durable, ces titres font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan: ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister. Au 31 décembre 2016, la Société n'a pas constitué de corrections de valeur.

3.6 Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux

Les placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux sont évalués à

3.6 Placements pour le compte des preneurs d'une police d'assurance-vie dont le risque est supporté par eux (suite)

leur valeur actuelle à la date de clôture et la variation de la différence entre cette valeur et le coût d'acquisition est présentée au compte technique de l'assurance-vie sous les postes de plus ou moins-values non réalisées sur placements.

La valeur actuelle correspond soit à la valeur boursière du placement soit à la valeur à laquelle celui-ci pourrait être cédé, estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

3.7 Créances

Les créances sont inscrites au bilan au plus bas de leur valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

3.8 Provisions techniques

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à la Société d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

3.8.1 Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre de contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

3.8.2 Provision d'assurance-vie

La provision d'assurance-vie, qui comprend la valeur actuarielle des engagements de la Société, nets des primes futures, est calculée séparément pour chaque contrat sur base des tables de mortalités admises au Luxembourg. Les principales hypothèses retenues pour le calcul des provisions d'assurance-vie sont les suivantes:

- Tables de mortalités pour les tarifs principaux : H 59-63; HS 68-72; HD 68-72; HFR 68-72; GBM 76-80; GBM 85-90; GBM 90-95, GBM 1995-2000, GBM 2003-2008; GBM 2008-2013; MR et FR ; tables prospectives TGH-TGF 2005; TABLES Assuralia 2003-2007.
- Pour les assurances classiques, le taux d'intérêt technique est au maximum égal au taux technique autorisé lors de la souscription du contrat; pour les bons d'assurance, il s'élève au taux nominal du bon.
- Les provisions sont évaluées dans la devise du contrat.

3.8.3 Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent du calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

3.8.4 Provision pour participations aux bénéfices et ristournes

Cette provision comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats dans la mesure où ces montants constituent l'allocation d'un excédent ou d'un profit résultant des opérations ou un remboursement partiel des primes, effectué sur la base de la performance des contrats.

3.8.5 Provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

Ce poste comprend les provisions techniques constituées pour couvrir les engagements liés à la valeur des investissements effectués dans le cadre de contrats d'assurance-vie, dont la valeur ou le rendement est déterminé en fonction d'un indice ou en fonction de placements pour lesquels le preneur d'assurance supporte le risque.

3.9 Provisions pour autres risques et charges

Les provisions pour autres risques et charges ont pour objet de couvrir des charges ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais, qui à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou à leur date de survenance.

Les provisions pour le fonds de pension du personnel incluses dans ce poste sont calculées suivant la méthode d'inventaire et en respectant les tables de mortalité et les taux d'intérêt réglementaires.

3.10 Dettes

Les dettes sont inscrites au passif à leur valeur de remboursement.

Lorsque le montant à rembourser sur des dettes est supérieur au montant reçu, la différence est portée en charge à la date de reconnaissance de la dette.

Lorsque le montant à rembourser est inférieur au montant reçu, la différence est portée en résultat de manière échelonnée sur la durée du contrat.

3.11 Comptes de régularisation passif

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

3.12 Produits des placements alloués transférés du compte technique

Les produits des placements alloués transférés du compte technique de l'assurance-vie au compte non technique représentent les produits relatifs aux actifs faisant partie du patrimoine libre de l'entreprise.

3.13 Frais d'administration

Les frais d'administration comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, de gestion des participations aux bénéficiaires et des ristournes et de réassurance acceptée et cédée. Ils comprennent en particulier les frais de personnel et les amortissements du mobilier et du matériel, dans la mesure où ils ne sont pas relatifs et donc comptabilisés avec les frais d'acquisition, les sinistres ou les charges des placements.

3.14 Corrections de valeur

Les corrections de valeur sont déduites directement de l'actif concerné.

Note 4 - Actifs incorporels

Les mouvements des actifs incorporels survenus au cours de l'exercice se résument comme suit:

	Frais d'établissement	Concessions, brevets et licences	Autres actifs incorporels	Total	Total
	EUR	EUR	EUR	2016 EUR	2015 EUR
Valeur brute au 01.01	270 487	13 904 880	4 762 352	18 937 719	17 600 918
Entrées de l'exercice	-	2 135 584	-	2 135 584	1 336 801
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	270 487	16 040 464	4 762 352	21 073 303	18 937 719
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(262 628)	(9 283 192)	(952 470)	(10 498 290)	(8 609 279)
Sorties de l'exercice	-	-	-	-	-
Corrections de valeur de l'exercice	(2 371)	(1 666 578)	(476 236)	(2 145 185)	(1 889 011)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(264 999)	(10 949 770)	(1 428 706)	(12 643 475)	(10 498 290)
Valeur nette au 31.12	5 488	5 090 694	3 333 646	8 429 828	8 439 429

Note 5 - Terrains et constructions

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Terrains	Constructions	Total	Total
	EUR	EUR	2016 EUR	2015 EUR
Valeur brute au 01.01	535 181	5 848 857	6 384 038	6 365 869
Entrées de l'exercice	-	-	-	18 169
Sorties de l'exercice	-	-	-	-
Valeur brute au 31.12	535 181	5 848 857	6 384 038	6 384 038
Corrections de valeur cumulées au 01.01	-	(4 607 062)	(4 607 062)	(4 222 212)
Corrections de valeur de l'exercice	-	(333 446)	(333 446)	(384 850)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	-	(4 940 508)	(4 940 508)	(4 607 062)
Valeur nette au 31.12	535 181	908 349	1 443 530	1 776 976

L'entièreté des terrains et constructions est utilisée à titre de placement.

La valeur actuelle des terrains et constructions s'élève à EUR 10 820 000 et a été déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs (DCF) bruts avant frais de transaction en décembre 2016 pour l'immeuble St. Esprit et pour l'immeuble Bonnevoie.

Note 6 - Autres placements financiers

La valeur actuelle au 31 décembre 2016 des autres placements financiers est la suivante:

	Valeur actuelle 31.12.2016 EUR	Valeur actuelle 31.12.2015 EUR
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	88 032 057	79 204 914
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	512 618 160	484 332 140
Autres prêts	1 650 952	1 816 711
Dépôts auprès des établissements de crédit	25 000	25 000

La valeur actuelle du portefeuille titres est déterminée comme suit:

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les autres prêts et les dépôts auprès des établissements de crédit sont évalués à leur valeur nominale.

Note 7 - Créances et dettes sur des entreprises liées ou avec des entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation

	Entreprises liées 31.12.2016 EUR	Entreprises liées 31.12.2015 EUR
Créances		
• Autres créances	2 289 460	1 277 981
Dettes		
• Dettes nées d'opérations de réassurance	2 485 913	2 068 718
• Autres dettes	687 741	2 179 142

Note 8 - Actifs corporels

Les mouvements survenus sur ce poste au cours de l'exercice se présentent comme suit:

	Installations techniques et machines EUR	Autres installations, outillage et mobilier EUR	Total 2016 EUR	Total 2015 EUR
Valeur brute au 01.01	498 798	511 437	1 010 235	968 167
Entrées de l'exercice	-	103 621	103 621	42 068
Sorties de l'exercice	-	(128 847)	(128 847)	-
Valeur brute au 31.12	498 798	486 211	985 009	1 010 235
Corrections de valeur cumulées au 01.01	(486 129)	(362 289)	(848 418)	(766 452)
Sorties de l'exercice	-	80 949	80 949	-
Corrections de valeur de l'exercice	(9 632)	(67 145)	(76 777)	(81 966)
Corrections de valeur cumulées au 31.12	(495 761)	(348 485)	(844 246)	(848 418)
Valeur nette au 31.12	3 037	137 726	140 763	161 817

Note 9 - Autres comptes de régularisation

Les autres comptes de régularisation sont essentiellement composés de montants à recevoir correspondant aux commissions et aux frais de gestion sur encours prélevés dans les fonds internes et les fonds dédiés des contrats en unités de compte, ainsi que des charges payées d'avance et des produits à recevoir.

Note 10 - Capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit:

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR	EUR
Au 31.12.2015	32 680 320	1 358 676	3 000 000	19 271 107	10 045 201	66 355 304
Affectation du résultat 2015(*)						
• Dividende	-	-	-	-	(4 383 200)	(4 383 200)
• Réserve légale	-	502 261	-	-	(502 261)	-
• Résultats reportés	-	-	-	5 159 740	(5 159 740)	-
Résultat 2016	-	-	-	-	10 991 521	10 991 521
Au 31.12.2016	32 680 320	1 860 937	3 000 000	24 430 847	10 991 521	72 963 625

(*) Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 14 avril 2016

Au 31 décembre 2016, le capital souscrit de EUR 32 680 320 et libéré à concurrence de EUR 32 680 320 est représenté par 54 790 actions sans désignation de valeur nominale.

Note 11 - Réserve légale

Sur le bénéfice net, il doit être prélevé annuellement 5% pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi luxembourgeoise. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve aura atteint le dixième du capital social.

La réserve légale ne peut pas être distribuée aux actionnaires, excepté en cas de dissolution de la Société.

Note 12 - Ventilation des dettes selon leur durée résiduelle

Toutes les dettes sont de durée résiduelle inférieure à un an.

Note 13 - Résultats de l'activité d'assurance-vie

La ventilation des principaux résultats de l'activité d'assurance-vie peut être présentée comme suit:

	Assurance directe 2016 EUR	Assurance directe 2015 EUR
Primes individuelles	1 009 780 629	1 021 410 944
Primes au titre de contrats de groupe	41 893 158	36 704 651
Primes périodiques	58 829 539	60 787 329
Primes uniques	992 844 248	997 328 266
Primes de contrats sans participation aux bénéfices	16 762 071	17 843 766
Primes de contrats avec participation aux bénéfices	58 853 175	51 529 025
Primes de contrats lorsque le risque de placement est supporté par les souscripteurs	976 058 541	988 742 804
Solde de réassurance	(2 894 538)	(4 229 041)

Note 14 - Ventilation géographique des primes émises

Le montant total des primes brutes émises en assurance directe, soit EUR 1 051 673 787 se ventile comme suit en fonction de la zone géographique dans laquelle les contrats ont été souscrits:

Souscription dans un autre Etat membre de l'EEE	2016 EUR	2015 EUR
- Allemagne	5 913 372	4 964 678
- Belgique	119 606 059	216 226 416
- Espagne	72 462 331	39 746 126
- Finlande	42 086	1 338 712
- France	118 071 586	181 912 333
- Grande-Bretagne	7 172 068	2 141 883
- Irlande	243 469	-
- Islande	10 000	106 232
- Italie	130 035 096	246 895 130
- Luxembourg	201 888 514	116 782 805
- Malte	-	200 000
- Norvège	721 565	-
- Pays-Bas	15 454 332	22 343 008
- Pologne	24 069 187	2 781 876
- Portugal	354 314 258	221 707 309
- Autres pays	1 535	1 526
Souscription hors EEE	1 668 329	967 561
TOTAL	1 051 673 787	1 058 115 595

Note 15 - Autres produits techniques, nets de réassurance

Les produits techniques, nets de réassurance, consistent essentiellement dans des revenus de gestion d'assurance groupe, des frais de rétrocession reçus et de la reprise de provisions pour risques et charges.

Note 16 - Autres charges techniques, nettes de réassurance

Les charges techniques, nettes de réassurance, consistent essentiellement dans des différences de paiement et des régularisations de soldes clients.

Note 17 - Variation des provisions techniques

17.1 Variation de la provision pour primes non acquises

	2016 EUR	2015 EUR
Provision pour primes non acquises au début de l'exercice	3 978 118	3 722 561
Variation de la provision	(228 844)	255 557
Provision pour primes non acquises à la fin de l'exercice	3 749 274	3 978 118

17.2 Variation de la provision d'assurance-vie

	2016 EUR	2015 EUR
Provision d'assurance-vie au début de l'exercice	406 236 046	381 767 225
Variation de la provision d'assurance-vie (note 17.6)	27 918 916	22 836 634
Participations aux bénéficiés et ristournes: dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 18)	1 483 495	1 632 187
Provision d'assurance-vie à la fin de l'exercice	435 638 457	406 236 046

17.3 Variation de la provision pour sinistres

	2016 EUR	2015 EUR
Provision pour sinistres au début de l'exercice	19 046 044	17 615 301
Variation de la provision	1 249 189	1 430 743
Provision pour sinistres à la fin de l'exercice	20 295 233	19 046 044

17.4 Variation de la provision pour participations aux bénéficiés et ristournes

	2016 EUR	2015 EUR
Provision pour participations aux bénéficiés et ristournes au début de l'exercice	1 884 157	2 038 452
Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéficiés de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéficiés (note 17.6)	(59 659)	(154 295)
Provision pour participations aux bénéficiés et ristournes à la fin de l'exercice	1 824 498	1 884 157

17.5 Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance

	2016 EUR	2015 EUR
Provisions techniques au début de l'exercice	5 035 036 305	4 444 194 101
Variation de la provision (note 17.6)	819 459 147	590 842 204
Provisions techniques à la fin de l'exercice	5 854 495 452	5 035 036 305

17.6 Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance

	2016 EUR	2015 EUR
Variation de la provision d'assurance-vie		
• Montant brut (note 17.2)	(27 918 916)	(22 836 634)
Variation des autres provisions techniques, nettes de réassurance		
• Variation des provisions techniques relatives à l'assurance-vie lorsque le risque de placement est supporté par le preneur d'assurance (note 17.5)	(819 459 147)	(590 842 204)
• Variation entre l'extourne de la provision pour participations aux bénéfices de l'année et la dotation à la provision pour participations aux bénéfices (note 17.4)	59 659	154 295
	(819 399 488)	(590 687 909)
Variation des autres provisions techniques, nette de réassurance	(847 318 404)	(613 524 543)

Note 18 - Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance

	2016 EUR	2015 EUR
Montants payés	-	(1 888)
Dotation directe de la provision d'assurance-vie (note 17.2)	(1 483 495)	(1 632 187)
Participations aux bénéfices et ristournes, nettes de réassurance	(1 483 495)	(1 634 075)

Note 19 - Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurances et afférentes à l'assurance directe s'établit à EUR 16 266 389 (2015 : EUR 16 530 627) et est repris dans le poste «frais d'acquisition».

Note 20 - Personnel employé au cours de l'exercice

Le nombre des membres du personnel employé en moyenne au cours de l'exercice 2016 s'est élevé à 154, y compris les personnes ayant un contrat de travail avec la Société et sa société sœur Bâloise Assurances Luxembourg S.A. Le nombre du personnel est déterminé par le pourcentage fixé dans la clef de répartition, et est représenté par les catégories suivantes:

Catégories	Nombre de personnes 2016	Nombre de personnes 2015
Cadres dirigeants	2	2
Employés	152	129
TOTAL	154	131

Note 20 - Personnel employé au cours de l'exercice (suite)

Les frais de personnel relatifs à l'exercice, y compris les frais de personnel mis à disposition de la Société au cours de l'exercice, se décomposent comme suit:

	2016 EUR	2015 EUR
Salaires et traitements	8 876 988	8 335 362
• <i>dont rémunérations ordinaires</i>	7 795 284	6 951 836
• <i>dont gratifications extraordinaires non périodiques</i>	1 074 817	1 383 526
• <i>dont rémunérations des administrateurs</i>	6 887	-
Charges sociales	911 283	894 199
• <i>dont pensions</i>	630 866	588 611
Autres charges du personnel	539 940	384 750
TOTAL	10 328 211	9 614 311

En 2016, les frais de personnel provenant de Bâloise Assurances Luxembourg S.A. concernant les autres charges du personnel s'élèvent à EUR 8 685 (2015: EUR 6 119).

Note 21 - Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance et engagements de pensions à l'égard des anciens membres de ces organes

Les rémunérations allouées aux membres des organes d'administration, de direction et de surveillance à raison de leurs fonctions et les engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes d'administration supportés au cours de l'exercice 2016 se décomposent ainsi:

	Jetons de présence EUR	Rémunérations EUR
Organes de direction	-	911 304

Au cours de l'exercice, la rémunération allouée aux administrateurs s'élève à EUR 6 887.

Il n'y a pas d'engagements de pension à l'égard des anciens membres des organes de direction.

Note 22 - Honoraires du Réviseur d'entreprises agréé

L'ensemble des honoraires à payer par la Société au Réviseur d'entreprises agréé se présente comme suit:

	2016 EUR	2015 (*) EUR
Honoraires d'audit	88 237	126 172
Honoraires fiscaux	44 831	39 375
Autres honoraires	1 591	8 888
	134 659	174 435

(*) Les comptes annuels 2015 étaient audités par un autre réviseur d'entreprise agréé.

Note 23 - Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2016, la Société a des engagements de EUR 4 363 portant sur un contrat de bail sur immeuble, de EUR 93 361 portant sur des contrats de gérance et d'autres contrats, de EUR 500 281 portant sur un contrat de crédit-bail sur matériel informatique et de EUR 202 974 portant sur des contrats de crédit-bail sur véhicules.

La Société a émis des garanties bancaires qui s'élèvent à EUR 25 000 au 31 décembre 2016.

Note 24 - Intégration fiscale

Conformément à la législation luxembourgeoise en vigueur, la Société fait partie d'un régime de consolidation fiscale avec d'autres entités luxembourgeoises du Groupe. Le régime de consolidation fiscale ne s'applique que pour la charge de l'impôt sur le revenu des collectivités et l'impôt commercial communal mais pas à l'impôt sur la fortune.

**Groupe Bâloise Assurances
à Luxembourg**

**Bâloise Vie Luxembourg S.A.
R.C.S. Luxembourg B 54 686
Société de droit luxembourgeois
au capital social de € 32.680.320**

**Siège social:
23, rue du Puits Romain, Bourmicht
L-8070 Bertrange**



**Mir maachen lech méi sécher.
Votre sécurité nous tient à cœur.**

www.baloise.lu